

Conditions de participation Sunrise Rewards

Dans le cadre du programme de fidélité Sunrise Rewards proposé par Sunrise, les clients reçoivent un avantage fidélité sous la forme d'un rabais applicable à diverses options supplémentaires. Les conditions suivantes s'appliquent:

1. Prétention à l'avantage fidélité

- 1.1. Peuvent prétendre au avantage fidélité tous les clients privés et commerciaux du segment «Small Office» souscripteurs d'un des contrats de services suivants: Sunrise Freedom (ou produits de téléphonie mobile plus anciens) ou Sunrise Home (ou produits Internet, réseau fixe et TV plus anciens), dans la mesure où ledit contrat est **activé depuis au moins 1 mois sans interruption.**
- 1.2. Chaque client a droit à 1 avantage fidélité, indépendamment du nombre de contrats éligibles.
- 1.3. Ne peuvent pas prétendre au avantage fidélité les clients commerciaux des segments «Medium Office» et «Large Office» et ne sont pas éligibles les produits MTV mobile & MTV Home, Sunrise Prepaid, Sunrise24, Sunrise Take Away, Sunrise airport, Medinex.

2. Utilisation de l'avantage fidélité

- 2.1. La participation au programme de fidélité Sunrise Rewards se fait automatiquement, sans nécessité de s'inscrire.
- 2.2. L'avantage fidélité autorise le client à choisir une option produit supplémentaire dont il bénéficiera gratuitement ou à un prix réduit. Le choix d'options pour lesquelles le client peut bénéficier d'un rabais ainsi que la valeur d'avantage fidélité dépendent du type de contrat de services éligible et de la disponibilité dans le programme de fidélité.
- 2.3. L'avantage fidélité peut être activé et géré via l'espace client en ligne «Mon compte» sur www.sunrise.ch/moncompte, ou via l'application «Mon compte».

3. Durée de validité et échange de l'avantage fidélité

- 3.1. L'avantage fidélité reste valable, sous réserve du paragraphe 3.4, jusqu'à ce qu'il soit désactivé ou que le contrat de services qui s'y rapporte, ou l'option pouvant bénéficier d'un rabais, soit résilié(e) ou prenne fin.
- 3.2. Une fois choisi, tout avantage fidélité peut être remplacé ou échangé contre un autre avantage fidélité pendant la durée du programme de fidélité. Ce genre de modification est possible à tout moment. Cependant, si l'option a une durée minimale – le prix normal de celle-ci sera facturé au client après la désactivation de l'avantage fidélité, et ce au prorata des jours restants. Tout avantage fidélité désactivé peut être réactivé ultérieurement.
- 3.3. La désactivation ou l'échange d'un avantage fidélité se fait exclusivement via «Mon compte» ou l'application «Mon compte».
- 3.4. **Sunrise se réserve le droit de modifier ou de stopper à tout moment ce programme de fidélité ou la disponibilité des différents avantages, ou d'en modifier la valeur, moyennant un préavis de 60 jours. Dans ce cas, le client perd son droit de bénéficier d'une réduction sur les prix de ces différents services.**